

## Braccio, Nadia

---

**De:** Fréchette, Yves <frechette.yves@hydroquebec.com>  
**Envoyé:** 5 avril 2024 17:25  
**À:** Dubois, Véronique; Lis, Natalia; Greffe  
**Cc:** L. Tremblay, David; Gagnon, Josée; Léger, Marie  
**Objet:** R-4247-2023: Demande d'un délai supplémentaire pour le dépôt des réponses du Transporteur

**Avertissement:** Ce message provient de l'extérieur de la Régie et pourrait être malicieux. Attention aux hyperliens et aux pièces jointes.

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur »), doit déposer le 8 avril 2024 auprès de la Régie de l'énergie (la « Régie ») ses réponses aux demandes de renseignements dans le dossier décrit en rubrique.

Malheureusement, malgré les efforts déployés et en raison notamment du calendrier réglementaire chargé, le Transporteur ne sera pas en mesure de respecter le délai précité.

Le Transporteur propose de déposer auprès de la Régie ses réponses le mercredi 10 avril 2024 à 12h00 au plus tard.

Avec égards, ce léger décalage n'aura pas d'impact sur la célérité ou l'équité du déroulement du dossier.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



**Yves Fréchette**

Avocat  
Affaires juridiques  
[www.hydroquebec.com](http://www.hydroquebec.com)

### **Avis de confidentialité**

Le présent courriel et toutes les pièces jointes peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Cette information est à l'usage exclusif du destinataire. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, veuillez en aviser immédiatement l'émetteur et détruire le contenu du courriel sans le communiquer ou le reproduire.